



Edito : Encore et toujours mobilisés avec sincérité et détermination ! - CSA A - CSA SD de la Gironde - Formation SI - Et du côté des CSA SD des autres départements... - Brèves : FAQ de la réforme, Détachement (AAE), Réunion retraite, Conseiller en Formation Professionnelle.

Encore et toujours mobilisés avec sincérité et détermination !

Publier un édito toutes les semaines n'est évidemment pas un exercice facile... D'ailleurs, c'est pour cela qu'ils ne sont pas tous de qualité égale... Nous nous en excusons. Malgré tout, depuis le 3 décembre 2012, date du premier édito de cette note (déjà plus de 11 années !), nous estimons qu'il est important de continuer par ce moyen à vous donner l'état d'esprit de la section académique du SNETAA-FO sur l'état des lieux général... Le plus difficile est de choisir le ou les sujets... Par exemple, cette semaine, peut-être faudrait-il vous donner notre sentiment au sujet du changement à la tête de notre ministère... Peut-être faudrait-il aussi nous exprimer sur le choix du Président de la République de ne nommer, ni ministre, ni secrétaire d'Etat, délégué à l'Enseignement Pro... Nous ne le ferons pas vraiment, sauf à vous dire que concrètement tout cela ne changera rien pour la prochaine rentrée, ni pour les élèves, ni pour les personnels de la Voie Pro, puisque les budgets ont déjà été votés et que les textes de la réforme des LP ont quasiment tous été publiés ou vont l'être incessamment sous peu... D'ailleurs, nous aurons tous compris que la Politique menée à l'Education Nationale est décidée par le Président Macron et que ce sont simplement des bureaucrates qui la mettent en œuvre... Oui, qu'importe le ministre...

Edito

Nous aurions aussi pu vous parler de Robert Badinter... Non pas pour vous parler Politique, vous savez qu'au SNETAA-FO, nous nous interdisons les prises de positions d'un tel ordre... Mais nous aurions quand même pu juste vous dire que cet homme avait largement contribué à rendre notre société française plus humaine... Notamment, évidemment, avec l'abolition de la peine de mort, mais aussi avec la dépénalisation de l'homosexualité...

Mais le plus important, c'est finalement de pouvoir vous dire dans cet édito, encore une fois, que les militants du SNETAA-FO

Bordeaux étaient très mobilisés la semaine dernière, comme d'ailleurs toutes les semaines, pour défendre avec sincérité et détermination les personnels de la Voie Professionnelle, pour défendre l'Enseignement Pro... et aussi pour continuer à développer le SNETAA-FO, le syndicat de tous les personnels de la Voie Pro ! Oui, vous pourrez encore le constater en lisant les pages suivantes.

Pour continuer à encourager nos militants, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion si cela n'est pas encore fait, et de faire adhérer !

Vous savez que vous pouvez compter sur le SNETAA-FO,

le SNETAA-FO compte sur vous !

EM

Le Comité Social d'Administration Académique a été réuni ce mercredi 7, avec, à l'ordre du jour, notamment la répartition des enveloppes départementales d'emplois et les Lignes Directrices de Gestion académiques relatives à la promotion des enseignants. **Notre déclaration liminaire** est en ligne sur notre site Internet du SNETAA-FO Bordeaux.

Enveloppes départementales d'emplois du 2nd degré

Si l'autorité académique prévoit une baisse globale des effectifs élèves pour la rentrée 2024 (-570), en revanche, pour nos LP, elle compte sur une progression de 366 élèves. Pour les SEGPA, malheureusement, la prévision est une perte de 67 élèves. A noter que l'année dernière, l'autorité académique s'était trompée de près de 900 élèves... Oui, elle avait prévu davantage d'élèves dans les collèges et les LEGT, et moins dans nos LP. C'est problématique, car les moyens donnés aux EPLE dépendent essentiellement des effectifs prévisionnels...

Concernant les emplois, et donc les postes, initialement, avec le projet de loi de finances, l'académie aurait dû en perdre 34... Mais, dicit l'autorité académique, grâce à une attribution de moyens complémentaires, pris sur des moyens rendus l'année dernière par d'autres académies, Bordeaux se voit attribuer 34 emplois... $+34 - 34 = 0$... Nous pourrions donc penser qu'il n'y aurait pas de suppressions de postes cette année à Bordeaux, mais la décision académique de prendre en charge 10 emplois de responsable du bureau des entreprises, cela pour soulager le GRETA-CFA Aquitaine, va obliger l'autorité académique à rendre 10 emplois... Une répartition des moyens par département a donc été présentée par la Rectrice (voir ci-contre).

	Répartition des moyens d'enseignement (ETP)		
	Heures poste (a)	HSA (b)	Moyens ens. (a)+(b)
Dordogne	-19		-19
Gironde (*)	+25		+25
Landes	-9		-9
Lot-et-Garonne	+3		+3
Pyrénées-Atlantiques	-10		-10
académie	-10	0	-10

(*) dont 2 emplois de documentaliste pour les nouveaux établissements

A noter que les établissements conservent leurs IMP pour cette rentrée 2024.

Bien évidemment, les 10 élus des 4 organisations syndicales représentatives ont voté contre cette répartition...

Lignes Directrices de Gestion académiques relatives à la promotion des enseignants

Depuis le PPCR, ce sont les LDG qui dictent les règles de promotions... Bien évidemment, nos élus et/ou représentants prennent part à tous les débats avec pour objectif d'améliorer autant que possible les règles afin que les collègues puissent avoir une « meilleure » carrière professionnelle... Mais force est de constater que malgré les évolutions de ces LDG, avec le PPCR, les carrières... Pour rappel, parmi les organisations syndicales représentatives à Bordeaux, seule FO avait milité et voté contre le PPCR...

Lors de ce CSA Académique, il a simplement été question de modification des LDG académiques pour qu'elles tiennent compte des nouvelles règles concernant la promotion à la classe exceptionnelle...

Bien évidemment, notre organisation a voté contre ces LDG académiques...

Le Comité Social d'Administration Spécial Départemental de la Gironde s'est tenu ce jeudi 8 février afin de préparer la rentrée 2024 dans le 2nd degré. **Notre déclaration liminaire** est en ligne sur notre site Internet du SNETAA-FO Bordeaux.

Les différentes organisations syndicales représentatives ont soumis 4 vœux au vote : l'abandon du dispositif « choc des savoirs », l'abandon du pacte au profit d'une revalorisation indiciaire, l'annulation de toutes les suppressions de postes et la création des postes nécessaires qui permettraient de réduire le nombre d'élèves par classe, et enfin le retrait de la réforme de la voie professionnelle. Nos représentants ont bien évidemment voté pour ; d'autres organisations syndicales se sont abstenues sur certains vœux.

Après avoir apporté des points de réponse aux déclarations des différentes organisations syndicales, la DASEN de la Gironde, Marie-Christine HÉBRARD, nous a donné des informations concernant la rentrée 2024. La réflexion autour de la carte des formations va évoluer. L'académie de Bordeaux et le conseil régional vont travailler conjointement sur un cadrage commun pour les 3 prochaines années. Ainsi, les établissements devront réfléchir à l'évolution de la carte et la partager avec les acteurs économiques du territoire.

Concernant les effectifs, il est prévu 197 élèves de plus en LP et 31 élèves de plus en SEGPA.

Concernant la répartition des moyens enseignants le ratio heures poste/HSA reste inchangé avec 8,5 % en collège, 11% LP et 13% LGT. La répartition de l'enveloppe départementale se traduit par un gain de 25 ETP (équivalent temps plein) dont 2 ETP pour les postes de documentaliste du Barp et de Créon, qui ouvrent à la rentrée prochaine.

Un bilan du Pacte nous a été présenté. Une enveloppe budgétaire supplémentaire est réservée pour les établissements qui auraient besoin de parts fonctionnelles supplémentaires. Décision inutile, car aucun établissement n'aura distribué la totalité de son enveloppe initiale ! Nous n'avons pas manqué de dénoncer le caractère parfois ubuesque du remplacement de courte durée !

La politique d'inclusion à marche forcée se poursuit avec la création de 3 ULIS en collège et de 6 dispositifs UPE2A : 2 en collège et 4 en LP (Emile Combes à Bègles, Les Menuts à Bordeaux, Charles Péguy à Eysines, Henri Brulle à Libourne).

Concernant les SEGPA, nous avons demandé à la DASEN des précisions au sujet de fermetures/ouvertures prévues. A la SEGPA du collège de Blaye, un atelier VDL (vente, distribution, logistique) ferme ; au collège La Garosse à St André de Cubzac, un atelier habitat ferme alors que ce même atelier ouvre au collège Belleyme à Pauillac.

Concernant les LP, les DGH augmentent presque toutes. L'EREA d'Eysines perd 26h, c'est pourquoi une délégation de l'établissement sera reçue en audience. Les collègues pourront exposer leurs arguments et espérer que les services les écoutent et leur donnent des réponses positives.

Les dotations aux SEGPA sont toujours insuffisantes. Elles vont continuer à subir une réduction des heures d'ateliers en groupe au profit d'heures en classe entière consacrées au « Parcours Avenir ». De manière générale, l'enveloppe départementale est insuffisante pour satisfaire tous les besoins en collège, notamment avec la mise en place des groupes de niveaux.

Enfin, les 2HSA non refusables mises en place depuis la rentrée 2021 épuisent les collègues. Nos conditions de travail continuent à se dégrader !

C'est pour ces raisons que cette répartition a fait l'objet d'un vote contre à l'unanimité ! (Vote de la répartition des moyens enseignants que seuls les représentants de notre organisation ont réclamé !)

Un peu d'optimisme quand même : la DSDEN de la Gironde dispose d'une réserve de 645 h pour les ajustements de juin.

Prochaine étape : début mars avec les créations/suppressions de postes.

Delphine Paillé

Formation S1

Le Secrétariat Académique a organisé pour le département de la Gironde, ces mardi 7 et vendredi 9 février, une formation « correspondants locaux ».

Cette action, qui se déroulait sur une journée au siège du SNETAA-FO à Talence, a permis des échanges sur le rôle et les fonctions du S1 (secrétaire de section d'établissement). Ce dernier est essentiel dans notre organisation. En effet, il participe de manière importante au développement du réseau et de l'organisation syndicale.

Après un bref rappel de l'historique du SNETAA, nous avons développé et expliqué le rôle du correspondant local et l'importance de la communication d'informations syndicales aux adhérents et collègues notamment via le panneau syndical.

Puis ce fut le temps du repas, une sorte de déjeuner de travail, au cours duquel chacun a pu échanger sur son expérience et avoir des éléments de réponse à ses questionnements, notamment sur la réforme des LP.

L'après-midi a débuté sur la thématique de l'Heure Mensuelle d'Information Syndicale. Elle s'est terminée par des échanges et des questions sur plusieurs thèmes, comme par exemple celui des fiches SST et DGI, ou encore de la protection fonctionnelle, etc.

Cette journée fut riche en échanges et nos adhérents/militants ont pu repartir avec des éléments factuels à leur disposition pour les diffuser au sein de leur établissement.

Le Secrétariat Académique organisera d'autres formations du même type y compris dans les autres départements.

Florence Texier

Et du côté des CSA SD des autres départements...

Dans cette note, vous avez eu droit à un compte rendu très complet du Comité Social d'Administration Spécial Départemental de la Gironde. Quid pour les autres départements ?

Dordogne

Le CSA a commencé à 15h et l'ordre du jour était les moyens alloués au second degré (collèges, SEGPA, LEGT, LP) pour la rentrée de septembre 2024. **Notre déclaration liminaire** est en ligne sur le site du SNETAA-FO Bordeaux.

Notre organisation a pris l'initiative de proposer 3 « vœux » aux membres de ce CSA SD 24. Le premier pour l'abandon du « choc des savoirs », la création des postes statutaires et le retour de la technologie en 6^{ème}, le second pour l'abandon du Pacte et l'utilisation de l'enveloppe financière pour l'augmentation de la valeur du point d'indice, et enfin, le troisième pour l'annulation des suppressions de postes, la création des postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut. Les 2 premiers ont été votés à l'unanimité, pas le troisième, une des trois organisations syndicales s'est abstenue.

La DASEN a annoncé que le département disposait d'une réserve de 250 heures.

Les 10 représentants des trois organisations syndicales ont voté contre la répartition des moyens alloués. Un CSA SD de repli se tiendra ce lundi 12 février.

Landes

Après la mobilisation massive du 12 décembre dénonçant une réforme des Lycées Professionnels coûteuse, inutile et nuisible, après le rejet unanime de la réforme Grandjean par le Conseil Supérieur de l'Education (CSE) réuni en ce début d'année, après le boycott du CSA académique le 23 janvier signifiant l'opposition totale des mesures mises en place par le Ministère, le CSA départemental des Landes du 8 février a été lui aussi boycotté (**lire le communiqué** sur notre site internet). Il est reporté au 15 février prochain, vous pouvez continuer à nous transmettre vos questions sur la répartition de la DGH dans votre établissement.

Thierry Clamens

Lot & Garonne

Notre déclaration liminaire est en ligne sur le site Internet du SNETAA-FO Bordeaux.

Le vote a également été unanimement contre. Malgré tout, comme en Gironde, pas de CSA SD de repli.

Pyrénées Atlantiques

Suite à notre intervention auprès du Secrétaire Général de l'académie, le DASEN des Pyrénées Atlantiques a été obligé de reporter le CSA SD, qu'il avait programmé le 6 février, à une date postérieure à celle du CSA Académique. Il a décidé que ce serait le 14 février...
Nous y serons !

Brèves

FAQ de la réforme :

Le ministère a créé une foire aux questions sur la réorganisation de l'année de terminale et du cursus de préparation au baccalauréat professionnel. Pour vous éviter des recherches, nous avons mis cette FAQ en ligne sur notre site Internet.

Détachement dans le corps des AAE :

La campagne de détachement des personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale dans le corps des attachés d'administration de l'Etat au titre de la rentrée scolaire 2024/2025 a débuté le 29 janvier et se terminera le 16 février 2024. Voir la circulaire académique et ses annexes en ligne sur notre site Internet.

Réunion retraite :

Nous organisons une réunion sur les retraites le mardi 5 mars à Libourne. Elle sera animée par notre expert national, **Raymond Valade**. Notre camarade nous affirme qu'à l'issue de la réunion, chaque participant sera en mesure de comprendre et de gérer son propre dossier retraite. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous inscrire via le lien suivant :

<https://forms.gle/7YwceUJxRy5bUd5E7>

Attention : clôture des inscriptions ce mardi 13 février à 16h.



Conseiller en Formation Professionnelle :

Le Service de Région Académique à la Formation Professionnelle, Initiale et Continue et à l'Apprentissage (SRA-FPICA) recrute des conseillers en formation professionnelle dans l'académie de Bordeaux pour l'année scolaire 2024-2025. Si vous êtes intéressés, il vous faut envoyer votre dossier uniquement à l'adresse suivante : recrutement.cfp@ac-bordeaux.fr

La date limite de réception du dossier complété et signé est le **lundi 8 avril 2024 à 12 heures**. Voir la circulaire académique ainsi que le dossier à compléter en ligne sur notre site internet.



Agenda

Lundi 12 février

CSA SD de repli de la Dordogne

Mercredi 14 février

CSA SD des Pyrénées Atlantiques

Mercredi 6 mars

Résultats du mouvement INTER